



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-136358>

Département(s) de publication : **75, 94, 91, 92, 93, 95**

Annonce n° **25-136358**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Le présent marché a pour objet la mise à disposition de salles de formation de moins de 500 personnes pour les besoins en formation des professionnels de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Description : Le présent marché a pour objet la mise à disposition de salles de formation de moins de 500 personnes pour les besoins en formation des professionnels de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Identifiant de la procédure : 5492548e-a00c-4ee1-ac7c-06adeb1c7bf7

Identifiant interne : 26-053

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Le présent marché est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande au sens de l'article R. 2162-2 du Code de la commande publique. La présente consultation est mise en œuvre sous la forme suivante : Appel d'offres ouvert, en application des articles R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique en vigueur à la date de la publication de l'avis de mise en concurrence.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 70000000 Services immobiliers

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : le Centre de Formation et Développement des Compétences - Direction des Ressources Humaines (CFDC-DRH) souhaite louer des locaux dans des structures situées dans Paris intra-muros

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les prestations sont réparties en un lot unique. Le montant maximum TTC sur la durée totale du marché est de 400 000 euros. Le représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de recourir ultérieurement à la procédure négociée pour la réalisation de prestations similaires au sens de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique pour un montant maximum égal au montant du marché. Le Titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du Code de la commande publique. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. Le titulaire ou son sous-traitant admis au paiement direct bénéficient d'une avance calculée en application du code de la commande publique dès lors que le marché respecte les conditions mentionnées à l'article R. 2191-3. Lorsque le titulaire ou le sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise au sens du code de la commande publique, le taux de l'avance mentionné à l'article R. 2191-10 est fixé à 30 %. Lorsque le titulaire ou le sous-traitant n'est pas une petite ou moyenne entreprise au sens du code de la commande publique, le taux de l'avance est fixé au taux minimal de 5% prévu à l'article R. 2191-7 du code de la commande publique. Pour tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires en vue de répondre à la présente consultation, les candidats peuvent poser une question sur un fichier informatique type Word ou PDF au plus tard le 30/12/2025 à 12h00 à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> au niveau de cette consultation dans la section « Question ». ACHAT transmet les réponses à ces questions au plus tard 6 jours avant la date de remise des plis par courriel via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée par les candidats lors du téléchargement du dossier sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : mise à disposition de salles de formation de moins de 500 personnes pour le personnel de l'AP-HP

Description : Le présent marché a pour objet la mise à disposition de salles de formation de moins de 500 personnes pour les besoins en formation des professionnels de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Identifiant interne : 26-053

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 70000000 Services immobiliers

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 2 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Typologie de la salle et Quantités prévisionnelles annuelles totales : 30 Salles de 150 personnes, 30 Salles de 80 personnes, 60 Salles de 50 personnes, 35 Salles de 20 personnes.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : Qualité technique de l'offre (45 %) ; sous-critère 1 : Nombre, qualité et diversité des salles proposées pour le marché (40%), sous-critère 2 : Accessibilité du site, proximité des transports en commun : Metro, RER, Tramway (30 %), sous-critère 3 : Qualité des installations sur le site et du matériel (20 %), sous-critère 4 : Suivi des prestations et gestion des urgences (10 %). Pour ce critère 2 « Qualité technique de l'offre » une note éliminatoire fixée à 12/20 est applicable. Tout candidat ayant obtenu une note inférieure à cette dernière sera éliminé et non classé

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : Qualité durable de l'offre (5 %) ; sous-critère 1 : Performance environnementale mise en œuvre (caractéristiques environnementales des salles proposées) (60 %), sous-critère 2 : Performance sociale mise en œuvre dans le cadre de l'exécution du marché (prise en compte de la diversité dans les recrutements, Type de contrats de travail et avantages proposés aux salariés affectés aux prestations) (40 %).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 4

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 30/12/2025 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 14/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ASSISTANCE PUBLIQUE
HOPITAUX DE PARIS

Organisation qui traite les offres : ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS

Numéro d'enregistrement : 26750045201928

Adresse postale : 78 rue du Général Leclerc

Ville : Le Kremlin Bicetre

Code postal : 94270

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Point de contact : Astou ANNICETTE

Adresse électronique : secretariat.direction.aca@aphp.fr

Téléphone : 0153146960

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de
passation de marché**

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Ville : PARIS CEDEX 4

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.taparis@juradm.fr

Téléphone : +33144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b83c0a99-7a69-4ed3-9265-84e9be753302 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/12/2025 à 09:29

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/12/2025